TROMBINOSCOPE

CSE INTERCITÉS

Ferroviaire

VOS VOIX
NOTRE VOIE

01. EXÉCUTIONS



TITULAIRE

CORTES
Jérémy

TITULAIRE

PIERRECLOS
Magali



TITULAIRE

ROUGIE
Alexandre

TITULAIRE

FAUCOUNEAU
Thomas



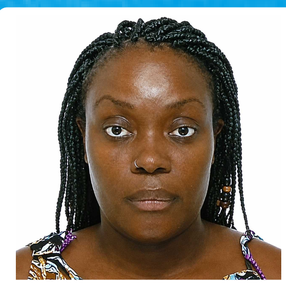
TITULAIRE

ARNAUD
Christophe



TITULAIRE

BERGUIN
Adrien



SUPPLÉANT

MEZA
Matt Marcelle

02. MAÎTRISES



TITULAIRE

MAGNE
Laura



TITULAIRE

MESTRINHO
Alexandre



TITULAIRE

LESAULNIER
Antoine



TITULAIRE

ROMERO
Cyril



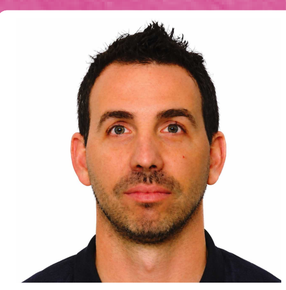
TITULAIRE

MARTIAL
Thierry



TITULAIRE

MIKOLAJCZAK
Olivier



TITULAIRE

RATEL
Benjamin



TITULAIRE

RODRIGUEZ
Sylvain



TITULAIRE

BONNIERE
David



SUPPLÉANT

SALGADO ALVES
MIRANDA
Cédric



SUPPLÉANT

MIKOLAJCZAK
Linda



SUPPLÉANT

SIMBILLE
Jérôme



SUPPLÉANT

PRUVOST
Thomas



SUPPLÉANT

LOUBET
Erik

03. CADRES



TITULAIRE

GALLARDO
Jean-Pierre



TITULAIRE

CRESPIN
Johanna

TITULAIRE

MARTIN DIT
LATOUR
Stéphane



SUPPLÉANT

CHARDAIRE
Fabienne

INTERCITÉS :

DÉFENDRE NOS MÉTIERS, PROTÉGER NOS DROITS

Vos voix, notre voie.

Du 19 au 26 novembre, vous allez choisir celles et ceux qui vous représenteront pendant quatre ans. Ce sont vos conditions de travail, votre rémunération et votre avenir qui sont en jeu.

L'UNSA-Ferroviaire a fait un choix exigeant : négocier pied à pied, signer quand les cheminots y gagnent des droits, refuser quand ils n'y gagnent rien. Ni « non » systématique, ni « oui » à tout. Une méthode qui a produit des résultats : prime de travail sécurisée, indemnité de réserve à +25 €, complémentaire santé à 65 %, cessation anticipée d'activité pour tous, 11e et 12e échelon déjà dans vos fiches de paie.

POUR LES 4 ANS À VENIR, NOS COMBATS :

- UNE GRILLE SALARIALE UNIQUE POUR TOUS

Statutaires, contractuels : même entreprise, même métier, même grille, mêmes droits, et des commissions d'appel pour tous. Chantier numéro un, déjà ouvert avec la DRH du groupe.

- UNE RESTAURATION POUR TOUS

L'accord titres-restaurant de 2015 est caduc, les cantines ferment, vos droits dépendent du code postal. Nous exigeons un nouvel accord garantissant des titres-restaurant partout en France, et le retour des restaurants d'entreprise dans le giron de la SNCF.

- DES ACTIVITÉS SOCIALES MODERNES ET SOLIDAIRES

Avec environs 783 € de dotation par agent et par an : chaque euro doit aller aux vacances, à la culture, au sport et aux loisirs des cheminots et de leurs familles. Un agent d'un site isolé doit avoir les mêmes droits qu'un agent d'un grand établissement.

- UN PARCOURS GARANTI DANS SNCF VOYAGEURS ET DANS LE GROUPE SNCF

Suppression de poste, inaptitude, réorganisation : personne ne doit se rester seul face à un coup dur. Priorité aux mobilités internes, meilleure prise en charge financière, reconnaissance des diplômes. Et ce que l'entreprise exige de vous : nuits, dimanches, horaires décalés, astreintes, polyvalence, doit se voir sur la fiche de paie.

Les femmes et les hommes que vous allez découvrir ci-après ne sont pas des figurants. Ils sont vos collègues, ils siègent dans vos CSE, vos CSSCT, vos commissions de notation. Ils connaissent vos métiers parce qu'ils les vivent.

Ne laissez pas les autres décider à votre place.
Du 19 au 26 novembre, votez UNSA-Ferroviaire.

Notre exigence : des agents reconnus, protégés et justement rémunérés, pour un service public ferroviaire de qualité pour les Intercités !